

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

OBJECTIF :	Gestion des affaires courantes de l'APIBQ		
DATE :	3 juin 2020, 18h30 – 21h00		
LIEU :	Rencontre téléphonique		
	QUORUM		
	(Quatre membres, dont le président ou un des vice-présidents en l'absence du président forment quorum)		
	EXÉCUTIF		PRÉSENTS POUR LE QUORUM
	Mohcine El-Garch	Président (2016 à 2020)	Mohcine El-Garch
	Claude Pérusse	Président sortant (2016 à 2020)	Claude Pérusse
	Philippe Laporte	Vice-président en génie biomédical (2016 à 2020)	Philippe Laporte
	Richard Tremblay	Vice-président en physique médicale (2016 à 2020)	Richard Tremblay
	Joël Girard-Lauzière	Secrétaire (2018 à 2020)	Joël Girard-Lauzière
	Manon Rouleau	Trésorière (2016 à 2020)	
	Benoît Nantel	Conseiller (webmestre) (2016 à 2020)	Benoît Nantel
	Oualid Albaz	Conseiller (2016 à 2020)	
	Francis Bélanger	Conseiller (2016 à 2020)	
	Jean-François Dubé	Conseiller (2016 à 2020)	Jean-François Dubé
	INVITÉS		PRÉSENTS
	Brigitte Reynaud	Adjointe à l'exécutif	Brigitte Reynaud
	Sébastien Poitras	Président du comité gestion des risques (2019 à 2021)	
	Gnahoua Zoabli	Président du comité des affaires académiques et de la formation continue (2019 à 2021)	
	Leslie Duong	Présidente du comité d'organisation des événements spéciaux (2019-2020)	Leslie Duong
	Dominique Ferron	Président du comité promotion et marketing (2019 à 2021)	
	Vincent Coderre	Président du comité étudiant (2019 à 2021)	
	Moulay Ali Nassiri	Président du comité de radioprotection (2019 à 2021)	
	Ghada Jerbi	Présidente du comité bonnes pratiques en génie biomédical (2020 à 2021)	
	Martin Cyr	Membre du comité d'organisation des événements spéciaux	Martin Cyr

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

	Ordre du jour proposé	Durée et présentateur du point
1.	Mot de bienvenue	M. El Garch
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	J. Girard-Lauzière
3.	Adoption du PV du CAR # 71 du 29 avril 2020	J. Girard-Lauzière
4.	Position du groupe de travail du comité de radioprotection de l'APIBQ analysant la prise de position de l'AAPM sur l'usage des tabliers plombés chez les patients en vue de protéger les gonades et le foetus	M. A. Nassiri
5.	Demandes d'adhésion à l'APIBQ	B. Nantel
6.	Projet de carte de crédit de l'APIBQ - suivi	P. Laporte
7.	Collaboration avec bureau de l'innovation - suivi	P. Laporte / M. Cyr
8.	Congrès de l'APIBQ - suivi	L. Duong
9.	Comité de révision des règlements de l'APIBQ - suivi	P. Laporte
10.	Validation de l'éligibilité d'un CPI à un poste 1205 - Ingénieur biomédical auprès de l'OIQ- Suivi	P. Laporte/M. El Garch
11.	Suivi du projet de loi modifiant la loi sur les ingénieurs	P. Laporte
12.	Varia	
13.	Clôture de l'assemblée	
Rédacteurs	Brigitte Reynaud et Joël Girard-Lauzière	

APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
1. Mot de bienvenue	M. M. El Garch, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents. Le quorum étant atteint pour la tenue de ce conseil d’administration, l’ordre du jour est proposé.	M. El Garch	
2. Lecture et acceptation de l’ordre du jour	L’ordre du jour est présenté par J. Girard-Lauzière. Le point suivant est ajouté à la demande de R. Tremblay et sera discuté en point 12 (varia) - Provision budgétaire Les points sont présentés dans l’ordre de discussion.	J. Girard-Lauzière	
3. Adoption du PV du CAR #71 du 29 avril 2020	Le CA procède à l’adoption du PV du CA#71 du 29 avril compte tenu du fait que le CA # 70 prévu initialement le 25 mars 2020 a été annulé, et ceci afin de ne pas perturber le calendrier préétabli. Sur proposition de P. Laporte, secondé par M. Cyr, le PV du CA # 71 du 29 avril 2020 est adopté à l’unanimité avec cette modification.	J. Girard-Lauzière	J. G-L : faire procéder aux signatures et envoyer à B. Nantel
4. Position du groupe de travail du comité de radioprotection de l’APIBQ analysant la prise de position de l’AAPM sur l’usage des tabliers	M. A. Nassiri étant absent, ce point est reporté à la prochaine rencontre du CA.	M. A. Nassiri	J. G-L: ajouter un point à l’ODJ du prochain CA.

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
plombés chez les patients en vue de protéger les gonades et le fœtus			
5. Nouveaux membres - Demandes d'adhésion à l'APIBQ	<p>B.Nantel mentionne que, comme demandé lors du dernier CA, il a préparé un algorithme de prises de décisions et le présente. Le document est apprécié de tous. J-F Dubé lui mentionne qu'il faut être précautionneux, surtout pour ce qui concerne les ententes partagées par exemple avec le CMBES qui comporte des membres hors Québec. B. Nantel répond que cette discussion avait déjà eu lieu et qu'il faudrait retrouver le CA au cours duquel la résolution acceptant les résidents du Canada (hors Québec) avait été adoptée. P. Laporte propose que chacun en prenne connaissance et que le document soit approuvé au prochain CA. J. Girard-Lauzière va rechercher la résolution qui avait été adoptée dans les anciens CA et ajoutera un point de suivi au prochain CA.</p> <p>Les propositions d'accueil de nouveaux membres sont présentées par J. Girard-Lauzière.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Malyvone Sotthachith, étudiant : accepté au titre d'étudiant régulier. 2. Carlos Tsambou Jiofack, étudiant : accepté au titre d'étudiant régulier. <p>B. Nantel avisera les candidats de l'acceptation de leur statut.</p>	B. Nantel	J. G-L: faire les recherches dans un précédent CA et ajouter un point à l'ODJ du prochain CA.

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
6. Projet de carte de crédit de l'APIBQ - suivi	<p>Le projet de carte de crédit était resté sur la glace à cause de la pandémie. P. Laporte a fait un suivi avec les représentants de la banque. La BNC a confirmé que la carte de crédit corporative d'un montant de 3 000 \$ était émise au nom de l'APIBQ et allait être envoyée à la trésorière. Un certificat de dépôt a été émis en parallèle pour garantir ce montant.</p> <p>M. El Garch confirme que les deux seuls utilisateurs autorisés seront lui et M. Rouleau. Il précise que si des dépenses sont prévues par les comités (organisation de congrès, etc.) dès qu'elles auront été autorisées, elles seront payées via la carte de crédit.</p> <p>B. Nantel fait remarquer qu'Office 365 et les sites Internet de l'APIBQ sont actuellement payés par J. Girard-Lauzière et Martin Cyr. Ces abonnements seront désormais payés par la carte.</p> <p>Par ailleurs, afin de ne pas se retrouver avec des frais de retard de paiement, le paiement automatique du solde de la carte avant la date de renouvellement mensuel sera activé.</p>	P. Laporte	
7. Collaboration avec bureau de l'innovation - suivi	<p>Au dernier CA, il était convenu que P. Laporte et M. Cyr reviendraient aujourd'hui avec des suggestions d'actions concrètes qui pourraient être prises par l'APIBQ.</p> <p>Dans le contexte de la COVID, la rencontre que P. Laporte devait avoir avec M. L'Archevêque n'a pas eu lieu. P. Laporte va s'en occuper activement cette semaine. Un point sera ajouté au prochain CA.</p>	P. Laporte M. Cyr	J. G-L: ajouter un point à l'ODJ du prochain CA.

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
8. Comité de révision des règlements de l'APIBQ - suivi	P. Laporte avait planifié une réunion de travail au printemps avec les membres du comité qu'il avait créé. La COVID a interrompu ce projet. P. Laporte a donc replanifié une rencontre en visioconférence pour la semaine prochaine afin de compléter ce mandat et de présenter la nouvelle mouture des règlements en AGA. Un point sera ajouté lors du prochain CA pour présenter l'avancée du projet.	P. Laporte	J. G-L: ajouter un point à l'ODJ du prochain CA.
9. 9. Congrès de l'APIBQ 2020 (suivi)	L. Duong présente les avancées des travaux du comité. Le congrès 2020 a été annulé et reporté en 2021. Pour information, plusieurs dates ont été proposées par l'établissement au printemps 2021, un peu moins à l'automne du fait qu'il est difficile de réserver un nombre suffisant de chambres. Parmi les dates proposées, L. Duong retient celles soit du 7 au 9 avril 2021, soit du 11 au 13 octobre 2021. Problématiques rencontrées : au printemps, les comptes de trésorerie ne pourront pas être finalisés par le comptable. La date d'automne correspond à l'Action de grâces. Il faudrait envisager de faire l'AGA séparément du congrès. Sans compter avec le fait qu'il faudra également planifier le congrès suivant. Après discussions, L. Duong va recontacter l'Estérel pour les informer de la préférence du CA pour l'automne et revenir avec un plus grand choix de dates. Pour compenser, le comité a eu l'idée de relancer l'idée des webinaires de formation. Le premier webinaire sera organisé le 8	Leslie Duong	

APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>juillet prochain sur l’heure du dîner via Teams exclusivement pour les membres.</p> <p>Le budget pour le visuel graphique sera d’un montant maximum de 260 \$. Un professeur de Polytechnique fera une présentation sur le dépistage de la COVID par spectroscopie. D’autres webinaires pourront être développés au regard du succès de celui-ci, car le comité dispose de plusieurs sujets d’intérêt. Des attestations de formation seront émises pour les membres qui y auront assisté.</p> <p>Ce webinaire pourrait également servir de rodage pour l’éventuel télécongrès de l’automne 2020 avec assemblée générale incluant les élections.</p> <p>R. Termbly trouve le sujet très intéressant. Il demande si on pourrait également parler de l’utilisation des radiographies pulmonaires pour la détection de la COVID et/ou de l’utilisation de l’intelligence artificielle associée la radiographie pulmonaire pour faire un comparatif avec les méthodes de détection actuelle. L. Duong transmettra la demande à Josianne afin qu’elle communique avec M. Frédéric Leblond.</p> <p>M. Cyr ajoute qu’il serait intéressant aussi de sonder les sujets qui intéressent les membres.</p> <p>M. El Garch donne son accord pour les frais de conception graphique de 260 \$.</p> <p>P. Laporte ajoute un commentaire comme quoi le congrès du CMBES</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>se déroulera du 20 au 24 juillet 2020 et sera virtuel. Il demande si quelqu'un est allé prendre connaissance du mode d'organisation.</p> <p>M. El Garch donne pour exemple celui de l'association de physiciens de Dr. Rehani, l'IOMP, dont le congrès virtuel a rencontré un grand succès, quasiment plus qu'en présentiel.</p> <p>R. Tremblay demande si la présentation sera enregistrée et si elle sera disponible par la suite. L. Duong répond qu'elle sera enregistrée, mais que le support n'est pas encore déterminé (à vérifier avec Matthieu). Cette présentation enregistrée ne sera toutefois accessible qu'aux membres de l'APIBQ, sans limites de temps.</p> <p>Pour ce qui concerne le télécongrès éventuel, des frais différents seront proposés aux membres et aux non-membres. +L.Duong ajoute que le comité pourrait trouver des commanditaires pour réduire les coûts de participation par rapport aux tarifs des années précédentes.</p> <p>J. Girard-Lauzière demande si on doit comprendre que le télécongrès est en phase d'être organisé pour remplacer le congrès initialement prévu cet automne. Tout le CA est d'accord à l'unanimité.</p> <p>Jean-François met en garde par rapport à une téléactivité qui se déroulerait durant 1 journée complète, et qui pourrait être dissuasive pour certains participants.</p> <p>M. Cyr confirme que l'option d' une activité virtuelle sur deux demi-journées vs une journée pourra être étudiée. On ne ferme pas la porte à toutes les formules.</p>		<p>J. Girard-Lauzière : ajouter un point à l'ODJ du prochain CA.</p>

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>L. Duong conclut en confirmant que tous les points abordés ce jour seront pris en compte et informe que les membres vont recevoir les invitations au webinaire du mois de juillet.</p> <p>P. Laporte recommande de s'assurer que la qualité est présente au niveau de la qualité technique afin que les participants ne décrochent pas de la présentation.</p> <p>J. Girard-Lauzière confirme que la trésorière a donné son accord pour la dépense relative au webinaire. Il invite L. Duong à travailler le sujet du télécongrès avec son comité.</p> <p>L. Duong a rédigé un message pour annoncer aux membres que le congrès 2020 était annulé, mais que le comité travaille à un prochain webinaire et à un éventuel télécongrès. Le message sera transmis à B. Nantel pour diffusion aux membres.</p>		
<p>10. Validation de l'éligibilité d'un CPI à un poste 1205 - Ingénieur biomédical auprès de l'OIQ- Suivi</p>	<p>À la suite du problème survenu dans un établissement de Montréal relativement au refus d'attribution d'un poste 1205 (ingénieur biomédical) à un candidat CPI, il avait été convenu au dernier CA que M. El Garch et P. Laporte consulteraient les représentants officiels de l'OIQ afin d'avoir une position ferme sur ce sujet puisque le CA avait obtenu des avis différents de deux agents de l'OIQ.</p> <p>M. El Garch et P. Laporte avaient convenu que P. Laporte prendrait le dossier en charge et prendrait contact avec l'avocat de l'OIQ qu'il connaît et celui-ci confirme qu'il s'en occupe sans délai.</p> <p>Un point de suivi sera fait au prochain CA.</p>	P. Laporte	<p>J. Girard-Lauzière : ajouter un point à l'ODJ du prochain CA.</p>

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
<p>11. Suivi du projet de loi modifiant la loi sur les ingénieurs</p>	<p>P. Laporte attend un retour d'appel après avoir fait des démarches il y a deux semaines sur l'état d'avancement du projet de loi. De ce qu'il en a compris, les travaux du comité ont été suspendus. Il va essayer d'avoir plus d'informations pour savoir si ces travaux vont reprendre bientôt, en s'informant également auprès des officiels de l'OIQ.</p> <p>M. El Garch rappelle la démarche (lettre) qui avait été envoyée en commission parlementaire. L'OIQ de son côté avait également déposé un mémoire. Le président met en garde sur la distinction à faire entre la position de l'APIBQ (lettre) et la position d'un groupe d'ingénieurs biomédicaux (le mémoire). P. Laporte confirme que ces deux éléments s'inscrivent dans un processus de révision parlementaire et souhaite juste savoir à quel point en est rendue la révision.</p> <p>R. Tremblay demande si d'autres ordres professionnels proches de l'APIBQ ont remis des mémoires. P. Laporte répond par la négative à sa connaissance et invite les membres à aller se renseigner sur le site de l'Assemblée nationale pour consulter tous les documents qui ont été déposés.</p> <p>Ce point sera abordé au prochain CA en suivi.</p>	P. Laporte	<p>J. Girard-Lauzière : ajouter un point à l'ODJ du prochain CA.</p>
<p>12. Varia</p> <ul style="list-style-type: none"> Provisions budgétaires 	<p>Suite à une proposition faite à un précédent CA pour autoriser une activité dans le domaine du génie biomédical, R. Tremblay demande si, par souci d'équité, il ne serait pas raisonnable de compenser les sommes accordées pour un domaine (génie biomédical ou physique médicale) par rapport à un autre domaine, de façon à ce qu'une</p>	J. Girard-Lauzière	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>sollicitation de budget ne soit pas refusée à l'un ou à l'autre pour raison de manque de fonds. Il propose d'assurer l'équité des deux groupes professionnels en déposant les sommes dans des comptes réservés. R. Tremblay rapporte qu'il y a des perceptions d'iniquité chez les physiciens.</p> <p>M. Cyr précise que, lors de l'organisation d'activités courantes (formations, webinaires, etc.) il faut faire des efforts pour trouver des sujets qui concernent et intéressent les deux groupes (génie biomédical et physique médicale), tout en ajoutant qu'un effort d'implication de ces groupes doit être fait en contrepartie. Il suggère aussi que des comités comme celui de radioprotection aient des initiatives à mettre en avant et mettent en place des mécanismes pour aller chercher ces subventions.</p> <p>R. Tremblay répond qu'il lui est arrivé où on lui a refusé un financement pour des raisons de difficultés budgétaires.</p> <p>J-F. Dubé demande si la répartition devrait être modulée en fonction de la proportion des membres selon leur profil.</p> <p>R, Tremblay n'y voit aucun inconvénient, mais il faut s'assurer d'une méthode juste et équitable pour que les préoccupations de ce domaine soient aussi prises en compte. Il a remarqué que les propositions faites pour les webinaires par exemple vont plutôt dans le sens du génie biomédical.</p> <p>C. Pérusse approuve le principe.</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>M. Cyr répond que les membres pourraient faire des propositions d'activités qui pourraient mettre la physique médicale en avant plan et précise qu'il serait apprécié que des physiciens s'impliquent dans d'organisation des événements sur un comité qui ne comporte pour l'instant que des ingénieurs biomédicaux.</p> <p>J-F. Dubé suggère d'avoir un représentant étudiant du programme de maîtrise en physique médicale. Cette proposition est très appréciée de tous.</p> <p style="text-align: center;">J-F. Dubé, secondé par J. Girard-Lauzière propose que le comité de révision des statuts et règlement se penche sur la gouvernance de l'APIBQ pour y incorporer une représentation étudiante en physique médicale.</p> <p style="text-align: center;">La proposition est adoptée à l'unanimité</p> <p>R. Tremblay propose d'évaluer la répartition des allocations pour chaque groupe professionnel.</p> <p>M. El Garch pense que la proposition est prématurée. Il faudrait auparavant que le groupe des physiciens fasse des propositions et qu'elles soient analysées par le CA.</p> <p>J-F Dubé pense qu'il existe une perception d'iniquité que le groupe des physiciens voudrait corriger ainsi que s'assurer que les finances de l'APIBQ vont refléter de façon équitable les activités spécifiques à chacun des groupes professionnels à hauteur de leur membership</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>respectif. Cette mécanique serait à réfléchir.</p> <p>Mohcine aimerait avoir l'avis de Moulay Ali Nassiri et constater si cela reflète l'avis du comité de radioprotection qui était sur le point de faire une proposition.</p> <p>Après discussions concernant la distribution équitable des allocations aux deux groupes professionnels pour leurs activités, J-F Dubé propose que le comité de révision des statuts et règlements se penche sur l'allocation des ressources financières qui pourraient être faites spécifiquement aux physiciens et aux ingénieurs dans le but d'assurer une équité entre les deux groupes professionnels. Le comité réfléchirait à ce sujet et ferait des propositions au CA.</p> <p>J. Girard-Lauzière, secondé par P. Laporte, propose que le comité de révision des statuts et règlements se penche sur l'attribution de l'allocation des ressources financières qui pourraient être faites spécifiquement aux physiciens et aux ingénieurs dans le but d'assurer une équité entre les deux groupes professionnels.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>R. Tremblay propose de réserver des montants d'argent pour des activités associées au domaine du génie biomédical et de la physique médicale d'en réguler le fonctionnement et de trouver les mécanismes pour en assurer l'équité.</p> <p>M. El Garch rappelle qu'il est légitime de vouloir de l'argent</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>virtuellement, mais il ne faut pas que ce soit un frein si on a besoin de trésorerie à un moment stratégique (préparation du congrès). Il demande pourquoi on n'applique pas le principe établi que les comités présenteraient des programmes en début d'année et que des budgets seraient votés à cet effet pour l'année.</p> <p>M. El Garch précise que la proposition de J-F Dubé relative au fait de travailler sur un mécanisme d'allocation et l'inscrire ensuite dans les règlements nécessite effectivement une sérieuse réflexion, mais que le principe de déposer des sommes dans des réserves attribuées, surtout au prorata des membres, doit être réfléchi par les membres du comité de révision des règlements.</p> <p>R. Tremblay, secondé par J-F Dubé, propose que des enveloppes budgétaires associées à la physique médicale et au génie biomédical soient réservées de manière équitable, dont l'équité sera à revoir et que des prévisions soient faites à cet effet.</p> <p>P. Laporte redoute que cette proposition se retourne contre l'association elle-même.</p> <p>M. El Garch souhaite que Moulay Ali Nassiri (président du comité de radioprotection) et Claude Pérusse, qui sont deux physiciens puissent donner leur avis.</p> <p>B. Nantel propose pour sa part que le CA travaille sur les modalités de ces allocations. Par exemple, voter une dotation fixe à enregistrer dans des comptes séparés, ou envisager une dotation virtuelle de sommes qui pourraient être utilisées en cas d'urgence.</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

3 juin 2020

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>J. Girard-Lauzière propose que la décision ne soit pas votée aujourd'hui en CA, mais que des modalités plus claires soient établies. J. Girard-Lauzière suggère donc que le comité des statuts et règlements travaille le sujet et revienne au prochain CA avec des propositions.</p> <p>J-F Dubé recommande à R. Tremblay de se pencher sur les commentaires émis par les uns et les autres.</p> <p>R. Tremblay reviendra au CA avec une proposition concrète écrite au prochain CA afin que les membres puissent la valider.</p> <p>P. Laporte, secondé par Mohcine El Garch, propose que le CA de l'APIBQ s'engage à traiter de manière équitable les projets présentés autant par la physique médicale que par le génie biomédical, et à se doter de moyens pour y parvenir.</p> <p>Les modalités et les moyens seront rediscutés ultérieurement.</p> <p>Le comité des statuts et règlement travaillera de son côté sur ce point.</p>		<p>J. Girard-Lauzière : ajouter un point à l'ODJ du prochain CA.</p>
13. Clôture de l'assemblée	J. Girard-Lauzière, propose la levée de l'assemblée. La levée de l'assemblée est approuvée à l'unanimité.		
14. Date de la prochaine rencontre du CA	La prochaine rencontre régulière du CA se déroulera le mercredi 19 août 2020 en rencontre téléphonique.	Tous	Inscrire à vos agendas.
La séance est levée à 20h45			



APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 72

Procès-verbal de la 72^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

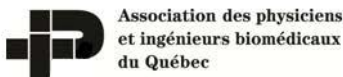
3 juin 2020

Joël Girard-Lauzière, secrétaire

Mohcine El-Garch, président

ANNEXE

CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CA – 2020



CALENDRIER 2020

Rencontres du CA RÉGULIER

1	Mercredi 22 janvier 2020	#68	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
2	Mercredi 19 février 2020	#69	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
3	Mercredi 25 mars 2020	#70	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
4	Mercredi 29 avril 2020	#71	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
5	Mercredi 3 juin 2020	#72	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
6	Mercredi 19 août 2020	#73	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
7	Mercredi 9 septembre 2020	#74	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
8	Mercredi 16 septembre 2020	#75	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM
9	Mercredi 21 octobre 2020	#76	18h30 à 21h30 – Salle à confirmer
10	Mercredi 25 novembre 2020	#77	18h30 à 21h30 – Salle à confirmer